

L'autisme, parlons-en !

L'autisme n'étant pas une maladie mais un handicap, les troubles du spectre de l'autisme demeurent quel que soit l'âge. Répondre aux besoins spécifiques permet une meilleure intégration dans la société.

L'EMPLOI

L'insertion professionnelle des personnes avec TSA peut nécessiter un **accompagnement spécifique** : sensibilisation des collègues, mise en place d'adaptations (temps partiel, pauses régulières, consignes claires, hiérarchie bienveillante, etc.), mais aussi Cap Emploi, job coachs, dispositifs dédiés, qui sont autant de passerelles vers le monde du travail.

L'HABITAT

Si certaines personnes avec TSA se logent en milieu ordinaire sans difficultés particulières, la majorité a besoin d'un accompagnement progressif pour vivre de façon autonome à domicile. Au-delà de l'accueil en établissement spécialisé, d'autres solutions se développent, selon les souhaits et les besoins, comme les habitats inclusifs.

LA VIE SOCIALE

Beaucoup de personnes avec TSA se retrouvent isolées à l'âge adulte. Pour rompre cet isolement, des espaces de sociabilisation existent, comme les groupes de parole et les Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM).

avec Autisme44

Notre **groupe de parole mensuel** thématique pour adultes autistes, animé par une psychologue, permet d'aborder des questions variées liées au handicap, au quotidien (mon autisme, en parler ou pas...).

Autisme 44 est l'association marraine du **Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Les Phoenix bleus**. C'est une association d'adultes autistes qui se réunissent autour d'activités (sorties, jeux de société...) et d'échanges, sur le principe de la pair-aidance et de l'autodétermination.

Adhérer,

C'EST FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX

Nous formons un réseau d'entraide indispensable pour promouvoir des méthodes éducatives globales structurées et adaptées
à l'enfant, à l'adolescent ou à l'adulte autiste.

Nous voulons lutter contre l'isolement des familles et faire entendre la voix de ceux et celles qui réclament des **prises en charge** adaptées.

Nous prônons l'inclusion des personnes autistes dans la cité par, selon les besoins, des droits à la scolarisation, à l'emploi, au logement, à l'accès en structure spécialisée, à la santé.

Partenaire de



www.autisme44.fr

Autisme44@live.fr - 06 28 05 33 07

<https://www.facebook.com/Autisme44>

L'AUTISME

**ENSEMBLE
PARLONS-EN !**

**ENSEMBLE
AGISSONS !**



Association

de parents d'enfants
présentant des troubles
du spectre de l'autisme
et d'adultes autistes

Agir ensemble !



INFORMER

Permanences téléphoniques

Formations

Prêt de matériel sensoriel
et éducatif

Sensibilisation du grand public
et des professionnels



ÉCHANGER

Cafés-rencontres Parents

Cafés-rencontres Adultes

Groupes de loisirs Enfants/Ados

Événements et sorties
conviviales



DÉFENDRE

Aide juridique

Représentation auprès
des institutions



Près de **600 000** adultes

EN FRANCE PRÉSENTENT UN TROUBLE
DU SPECTRE DE L'AUTISME

L'autisme est un trouble neurodéveloppemental (affectant les fonctions du cerveau), qui perturbe le développement dès l'enfance. Il empêche la personne d'organiser et de comprendre l'information transmise par ses sens.

Les difficultés dans les **interactions sociales** et la **communication** (verbale et non verbale) font partie des critères diagnostiques de l'autisme.

C'est le **manque de moyens de communication** (verbaux, alternatifs, concrets, visuels) ou les **troubles sensoriels**, qui conduisent les personnes avec TSA à développer des **problèmes de comportement** et de l'anxiété.

Analyser et comprendre les troubles du comportement favorise la **mise en œuvre de stratégies adaptées** visant à les diminuer et à enseigner des outils de communication et les habiletés sociales.

le saviez-vous ?

TSA, TED ou AUTISME ?

On parle de **troubles du « spectre » de l'autisme (TSA)**, car le terme d'autisme recouvre une réalité très large, très variée et très hétérogène. Chaque personne peut se situer à des degrés différents dans le spectre de l'autisme, selon la fréquence et l'intensité de ses particularités.

Aujourd'hui, les classifications internationales renoncent à classer les types d'autisme en grandes catégories (Kanner, Asperger, TED-NOS...), et ont abandonné la notion, longtemps utilisée, de « Troubles Envahissants du Développement » (TED), au profit de « Troubles du Spectre de l'Autisme » (TSA).

Le diagnostic

SE CONNAÎTRE POUR MIEUX AVANCER

Une prise en charge globale et pluridisciplinaire a pour objectif premier d'aider la personne TSA à **être plus autonome** dans son quotidien et à **améliorer ses compétences en communication et socialisation**.

Le degré de sévérité des **symptômes** et le **niveau de fonctionnement** des personnes qui présentent un TSA sont si **hétérogènes d'une personne à l'autre** que la prise en charge est très diversifiée.

Un **suivi pluridisciplinaire** (pouvant combiner psychologue, éducation spécialisée, orthophonie, ergothérapie, psychomotricité...) permet d'**accroître l'autonomie de la personne**. Cette prise en charge doit être mise en œuvre **au plus tôt à la suite du diagnostic** et doit répondre à **l'ensemble des besoins**.

Il arrive que le diagnostic d'autisme occulte les pathologies associées, appelées aussi **comorbidités : troubles « dys », TDAH, anomalies génétiques, troubles métaboliques ou sensoriels, épilepsie**. Si ces comorbidités ne sont pas décelées, un accompagnement adapté qui prenne en compte l'ensemble des difficultés de la personne ne pourra pas être mis en place.

Bon à savoir !

Les TSA ne sont pas des maladies mentales.

Un diagnostic de psychose infantile, psychose dysharmonique, dysharmonie psychotique, dysharmonie évolutive, traits autistiques, doit être considéré comme **obsolète, et constitue un obstacle aux prises en charge adaptées**.